

La Gazette de Meigneux



Édition N° 11 – Septembre 2026

Dans ce numéro

Le mot du Maire	2	Les manifestations	7	Coupure électrique	14
Les travaux	2	Les prochaines manifestations	9	Réponse au comité citoyen	15
Les projets	4	Parlons botanique	11	La recette de Cyrielle	15
C'est la rentrée	4	Passion des sapeurs-pompiers	11	L'état civil	16
La collecte de bouchons	5	Election municipale partielle	13	Les entreprises du territoire	16
Dissolution de l'AMI	7	Groupes WhatsApp	13		

Le mot du Maire

Chères Meigneusiennes, chers Meigneusiens,

Depuis les élections municipales de mars dernier, notre commune traverse une période difficile.

Les démissions de plusieurs conseillers ont suscité des interrogations et instauré un climat tendu.

Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur ma personne, sur ma gestion de la commune et de l'équipe municipale.

Si vous avez besoin de réponses, sachez que je serai toujours disposée à vous les apporter en toute franchise.

Je fais, depuis quelques mois, l'objet d'attaques personnelles et haineuses qui ne visent pas uniquement le maire mais aussi la citoyenne que je suis. Elles ne changeront cependant rien à ma détermination ni à mon engagement.

Depuis 2020, vous me faites confiance, aussi respecterai-je vos votes jusqu'à la fin de ce mandat.

Le 30 août dernier, de nouveaux conseillers ont rejoint l'équipe municipale. C'est l'occasion de repartir sur de bonnes bases, de travailler ensemble pour l'intérêt général et de continuer à faire avancer nos projets pour une commune plus sereine et plus unie.

Alors merci encore pour le soutien que vous m'apportez. Laissons de côté toutes ces rancunes pour retrouver un climat apaisé et apaisant.

N'y-a-t-il pas déjà assez de problèmes et de catastrophes ? Nul besoin d'en provoquer davantage, fût-ce à l'échelle de notre village.

Essayons plutôt de retrouver une paix et une unité pour le bien de tous.

Bien amicalement.

Le Maire

Les travaux

Installation du paratonnerre et du parafoudre

Au mois d'août, l'entreprise BODET CAMPANAIRE a procédé à l'installation du paratonnerre au sommet de l'église. Il était temps, le point culminant de Meigneux en était jusqu'à présent dépourvu !

Afin d'installer le dispositif, il a fallu procéder au remplacement du coq « historique », trop fin pour accueillir la tige métallique. Un nouveau coq est ainsi venu remplacer le « jeune retraité » qui trône désormais sur un joli socle dans la mairie (merci à notre conseiller Christophe Baudoin).

Meigneux est donc à l'abri des « coups de foudre » et des orages qui peuvent être particulièrement violents de nos jours, même si le dernier orage qui a frappé notre village n'a visiblement pas choisi de cibler notre nouveau coq (comme en témoigne la photo du compteur qui fait partie du dispositif).

Coût des travaux : Prix du paratonnerre / parafoudre avec son installation : 11 974.48 € TTC, subventionnés à hauteur de 2 993 € par le Département et récupération partielle de la TVA d'un montant de 1 964 € soit un reste à charge pour la commune de 7 016 €.



Un petit rappel historique et culturel : pourquoi y a-t-il un coq au sommet des églises (et des girouettes) ?

Cette présence du coq a une origine à la fois symbolique et pratique :

- Une symbolique religieuse : dans la tradition chrétienne, le coq est associé à l'Esprit Saint et à la vigilance – en référence au chant du coq, qui marque le passage du temps et rappelle la résurrection du Christ ; il symbolise aussi la lumière et la protection contre les forces du mal car il annonce le lever du soleil, symbole du Christ ;
- Une fonction pratique : le coq indique la direction du vent. Souvent positionné vers l'ouest (d'où viennent les vents dominants en Europe), il rappelait aussi l'orientation des églises (le chœur à l'est, vers Jérusalem).

Enfin, depuis le Moyen-Âge, les coqs en métal (généralement en cuivre ou en fer forgé) ornent les flèches des églises, combinant décoration, symbolisme et utilité.

Cette tradition est surtout répandue en Europe, notamment en France, en Allemagne et dans les pays scandinaves. Le coq gaulois, symbole national français, a également renforcé cette pratique.

La cloche de la Mairie

La cloche de la mairie rythme à nouveau nos journées... et nos nuits !

Nous avons profité de la présence de la nacelle nécessaire à l'installation du paratonnerre pour effectuer la réparation du mécanisme de la cloche. Les périodes répétées de canicule avaient en effet faussé le mécanisme, laissant le village étrangement silencieux pendant de longues semaines.

Meigneux a donc retrouvé une part importante de son identité et les Meigneusiens, une alliée et un repère utiles pour organiser leurs journées !

L'ossuaire

Conformément à la réglementation du Code général des collectivités territoriales, la construction de l'ossuaire du cimetière a été achevée. Seule manque la plaque qui doit recouvrir la cavité en béton.

L'ossuaire sert à regrouper les ossements exhumés après la durée légale de concession (généralement 5 à 30 ans). Dans ce cas, la mairie doit informer les ayants droit avant exhumation et transfert en ossuaire (délai minimal d'un mois avant l'opération).

L'ossuaire du cimetière de Meigneux est prévu pour abriter dix boîtes.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ROUSSEAU & FRERE pour un montant de 2 520 € TTC.

Projets en cours et à venir...

Création d'une réserve d'eau

Afin d'assurer l'accès à une réserve d'eau suffisante en cas d'intervention des pompiers dans la partie basse de Meigneux, la mairie a fait l'acquisition l'année dernière d'un terrain sur lequel sera installée une bache incendie (ou citerne incendie).

Le terrain a été acheté 2 894 €.

La gloriette du petit jardin municipal

L'été touche à sa fin et le jardin municipal demeure dans un état inachevé. Les fortes chaleurs que nous avons subies depuis la fin du mois de mai n'y sont pas étrangères !

En effet, après les travaux réalisés pour permettre à tous l'accès à cet espace, le paysagiste employé par la mairie a semé du gazon, nous contraignant à patienter avant d'installer la gloriette.

Depuis, le temps particulièrement sec a provoqué la disparition d'une partie de ce gazon et l'impossibilité de creuser des trous dans le sol pour les fondations du futur édifice.

Encore un peu de patience avant la fin des travaux et l'aménagement de cette future zone de détente ouverte à tous.

C'est la rentrée !

Le 1er septembre dernier a marqué le retour des cartables neufs pour débiter cette nouvelle année scolaire.

Après une pause estivale bien méritée, il est l'heure de retrouver les bancs de l'école.

Pour certains enfants, c'était une première rentrée. Une grande étape souvent accompagnée d'un mélange d'excitation, de curiosité et parfois de quelques petites larmes au moment de dire au revoir aux parents.

Pour les plus grands, les retrouvailles avec les copains ont rapidement fait oublier les vacances et il n'aura pas fallu longtemps pour remettre le pied à l'étrier et reprendre le rythme de l'école.

Cette année nos jeunes Meigneusiens sont :

- 9 enfants en école maternelle, dont 1 faisant ses premiers pas en petite section
- 9 enfants en école primaire

Et pour les plus grands, nous comptons :

- 4 collégiens
- 6 lycéens

Les petits ont retrouvé leur accompagnatrice et le car scolaire, pour leur plus grand plaisir.

Nous souhaitons à l'ensemble des élèves une très belle année scolaire, ainsi qu'une excellente année aux enseignants et à toutes les personnes qui œuvrent au quotidien pour accompagner nos enfants.



La collecte des bouchons en plastique se poursuit

À l'initiative de nos jeunes Meigneusiens, élèves de l'école primaire de Donnemarie-Dontilly, les habitants du village sont invités à déposer les bouchons en plastique dans un container situé devant le secrétariat de mairie.

L'objectif de cette collecte est de transmettre ces bouchons à des associations afin d'aider au financement de matériel pour les personnes en situation de handicap.

Chères habitantes, chers habitants de Meigneux,

Nous sommes un groupe d'élèves de l'école de l'Esperance et nous lançons un grand défi solidaire et écologique!

Nous organisons une collecte de bouchons en plastique au profit de plusieurs associations. Cette action n'est pas seulement un geste pour la planète, c'est aussi un moyen de soutenir une belle cause.

Les bouchons récoltés seront transmis afin d'aider au financement de matériel pour les personnes en situation de handicap.

• 1 fauteuil roulant manuel : il faut environ 80 000 bouchons (200kg)

• 1 siège de bain pour enfant handicapé : environ 30 000 bouchons.

• 1 paire de béquilles : environ 5000 bouchons.

(400 000 pièces permet de récolter environ 250 à 300€.)

C'est pour cela que chaque bouchon, même un seul, est précieux! Ensemble, releverons le défi de remplir cette poubelle (que nous avons mis à votre disposition en mairie.) Le plus vite possible! ☺

Un immense merci de votre générosité.

L'équipe des élèves de Meigneux.

Chloé / Alan / Karim / Nils / Emmy

Chilant
thaut

Dissolution de l'AMI

Depuis sa création en décembre 1986, l'Amicale Meigneusienne d'Initiative, notre AMI, a largement contribué à faire vivre Meigneux.

Fêtes, rencontres et tant d'autres moments de convivialité ont participé, année après année, à créer cet esprit si particulier de notre village : un lieu vivant, chaleureux, où l'on aime se retrouver.

Au printemps dernier, à la suite du départ des membres qui la faisaient fonctionner et faute de repreneurs, l'AMI a malheureusement cessé son activité.

Cette dissolution étant intervenue peu avant la date habituelle de la brocante, nous avons dû annuler exceptionnellement l'édition de cette année.

Mais ce rendez-vous, devenu au fil du temps l'un des temps forts de la vie du village, ne disparaît pas pour autant. En effet, soucieuse de préserver ces moments auxquels les Meigneusiens sont attachés, la municipalité a choisi de faire perdurer plusieurs de ces rendez-vous, notamment la brocante, le 14 juillet et la traditionnelle soirée du Beaujolais nouveau.

Mais une mairie ne remplace pas une association, ni toute la richesse que peuvent apporter les habitants qui s'y investissent. Quelques personnes, quelques idées, un peu d'envie... et une nouvelle association pourrait voir le jour ! La municipalité serait ravie de voir naître une nouvelle équipe prête à imaginer, organiser et faire vivre de nouveaux moments de partage. Elle sera là pour accompagner, encourager et soutenir celles et ceux qui auront envie de se lancer.

Alors, qui rallumera le flambeau de notre AMI ?

Les manifestations

La chasse aux œufs de Pâques

Comme l'année passée, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques a laissé place à une course aux intrus, à débusquer dans les diverses saynètes réparties dans notre village.

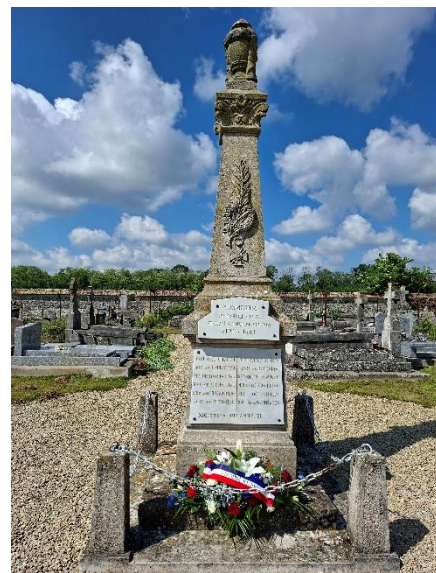
Petits et grands ont déambulé dans les rues pour repérer les éléments insolites cachés parmi les décors. Un jeu amusant qui a rencontré un vif succès, mêlant observation, rires et chocolat pour les plus perspicaces !

Merci aux organisateurs et bénévoles pour cette belle initiative.

8 mai : un devoir de mémoire toujours vivant

Comme chaque année, les habitants se sont rassemblés le 8 mai sur la place de la mairie, avant de se rendre au monument aux morts pour commémorer la victoire de 1945 et rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. Madame le Maire a prononcé un discours rappelant l'importance de transmettre cette mémoire aux plus jeunes générations, avant le traditionnel dépôt de gerbe.

La cérémonie s'est ponctuée par l'appel aux morts et une minute de silence. Cette matinée s'est achevée par un moment convivial autour d'un verre de l'amitié, offert par la municipalité, où les habitants ont pu échanger dans une ambiance chaleureuse.





Repas champêtre du 14 juillet

Le 14 juillet, c'est une tout autre ambiance qui régnait dans notre village : celle de la fête nationale. Petits et grands se sont retrouvés pour le traditionnel repas champêtre, organisé par la municipalité. Viandes, salades et desserts ont ravi les papilles des convives installés à l'ombre dans la salle communale.

La journée s'est prolongée avec le concours de pétanque, qui a rassemblé plusieurs équipes venues en découde. Entre tirs au fer précis et pointes disputées, la compétition a été à la hauteur de sa réputation : conviviale, mais prise très au sérieux par certains habitués !

Après plusieurs manches disputées dans la bonne humeur, c'est l'équipe menée par M. Guillochon qui a terminé première de ce mini concours.



Bar truck

Cet été, les derniers vendredis du mois avaient une saveur particulière dans notre village : celle des retrouvailles autour du bar truck, installé sur le terrain de la salle communale pour animer les soirées estivales.

Dès le mois d'avril, le bar truck « Viens Boire Ailleurs » a posé ses roues chez nous, une fois par mois, pour le plus grand plaisir des habitants. Avec ses partenaires Malou et Céline, cocktails, bières locales, softs,

planches à grignoter et crêpes étaient proposés, de quoi satisfaire toutes les envies, dans une ambiance décontractée de fin de semaine.

Chaque édition a rassemblé des familles aux plus jeunes en passant par les habitués du village, venus profiter d'un moment convivial après une semaine de travail. Les discussions entre voisins, parfois prolongées tard dans la soirée, ont contribué à renforcer les liens entre habitants.

Rendez-vous l'été prochain : Face à l'enthousiasme suscité par ces soirées, nous prévoyons de faire revenir le bar truck et ses partenaires dès l'été prochain. Une belle preuve que notre village sait créer du lien, verre à la main et bonne humeur au rendez-vous.

Les prochaines manifestations

Course cycliste

Chaque année, le Vélo Club de Saint-Mammès organise le dimanche 4 octobre des épreuves cyclistes sur route, dont les départs et arrivées sont situés sur notre commune.

Venez applaudir nos courageux sportifs !!!

Halloween : des bonbons ou un sort !

Comme l'année dernière, les enfants défileront sur le parcours présenté ci-dessous.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : HALLOWEEN SE PROLONGE AUTOUR D'UNE SOUPE DE CUCURBITACÉES !

Cette année, après le traditionnel tour du village à la recherche de bonbons et autres gourmandises, Halloween se prolongera avec une petite nouveauté : petits et grands seront invités à se retrouver à la salle des fêtes autour d'une soupe d'Halloween bien chaude !

Le rendez-vous est donné sur la place de la mairie, samedi 31 octobre à 14 h 30, pour le départ du tour du village des enfants, selon l'itinéraire habituel.

Les familles qui ne se trouvent pas sur le parcours de nos petits monstres et qui souhaitent participer pourront bien entendu le faire en déposant bonbons, gâteaux et autres douceurs à la mairie durant la semaine précédant Halloween.

Puis, aux alentours de 16 h, direction la salle des fêtes ! Les enfants pourront y prendre leur goûter en profitant de leur récolte, tandis que les adultes seront invités à partager un moment convivial autour d'une soupe d'Halloween de courges. 🎃

Meigneusiennes, Meigneusiens... À vos plus beaux déguisements !



Défilé du 11 novembre

La municipalité invite les habitants à se rassembler prochainement à l'occasion de la commémoration du 11 novembre.

Cette journée, dédiée au souvenir et à la mémoire, sera marquée par une cérémonie officielle au monument aux morts. Un moment solennel et respectueux, permettant de rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et de transmettre ce devoir de mémoire aux jeunes générations.

Beaujolais nouveau

Le vendredi 20 novembre, la municipalité organise la très attendue soirée « Beaujolais nouveau » à la salle communale. Nous vous attendons nombreux à partir de 19h30.

Repas des aînés

Le traditionnel rendez-vous des aînés se tiendra cette année au restaurant le dimanche 6 décembre.

Désormais bien ancré dans la vie de notre commune, il est l'occasion pour nos aînés de se retrouver autour d'une table gourmande et chaleureuse, dans une bonne ambiance.

Concours de dessin

Cette année encore, la mairie organise un concours de dessins de Noël pour les enfants de 1 à 11 ans, qui seront tous récompensés par une surprise.

A vos crayons, les enfants !!!

Pizzaiolo

Bonne nouvelle ! Pour vos soirées d'automne, notre pizzaiolo, Pépé Pizza, continuera à nous régaler chaque premier jeudi du mois avec des pizzas fraîches et savoureuses cuites au feu de bois dans son camion, toujours positionné place de la mairie.

Pensez à commander par SMS le matin afin qu'il prévoit suffisamment de produits.



Pépé Pizza à Meigneux !

Votre pizza tous les 1er jeudis de chaque mois
devant la mairie de Meigneux dès 18h

MEIGNEUSIENNE	
Sauce tomate, Mozzarella, Brie, Chiffonnade de jambon.....	13
MONTOISE	
Crème fraîche, Mozzarella, Chèvre, Cerneaux de noix, Miel.....	13
SOGNOLOTE	
Sauce tomate, Mozzarella, Chiffonnade de jambon, Champignons.....	13
CESSOYENNE	
Crème, Mozzarella, Brie, Fourme d'Ambert, Chèvre.....	13
BRIARDE	
Sauce Tomate, Mozzarella, Lardons, Champignons, Brie.....	14
DIABLESSE	
Sauce tomate, Mozzarella, Chorizo.....	13
CREATION DU CHEF	
Chaque mois, une pizza originale et savoureuse !.....	14
MARGHERITA	
Sauce tomate, Mozzarella.....	10

Commandez à tout moment au
06 69 50 47 61

Parlons botanique

L'arbre à perruques

Vous recherchez une plante qui résiste à la chaleur, à la sécheresse et qui soit en même temps d'une grande rusticité (-25°) ?

Alors vous l'avez trouvée : Le *Cotinus Coggyria*

Variété « Royal Purple ».

C'est une plante à feuillage caduc qui ne fera pas de fleurs, mais dont le feuillage changera au gré des saisons : au printemps, elle vous fera de nombreux filaments roses ainsi que des feuilles pourpres qui, à l'automne, vireront au rouge vif.

Le surnom « d'arbre à perruque » vient de ses filaments qui resteront jusqu'à la fin de l'été.

Coté entretien, hormis un arrosage uniquement la première année en cas de canicule, il ne vous demandera jamais une goutte d'eau. Ce qu'il aime pour bien se développer : un sol sec, drainant, pauvre et caillouteux. Il déteste les sols perpétuellement humides et les engrais.



Il devra être planté dans un espace le plus exposé possible au soleil (6 à 8 heures/jour) sinon ses feuilles resteront vertes.

D'une croissance particulièrement rapide, il pourra atteindre 4 à 5 mètres de haut et 3 à 4 mètres de large une fois adulte. Une taille tous les 2 à 3 ans au printemps lui permettra de développer des feuilles un peu plus larges. Il faudra à cette saison en profiter pour lui ôter ses bois morts.

Conclusion : voici une plante originale parfaitement adaptée à notre région qui, à la vue du changement climatique, a de beaux jours devant elle. Disponible chez les pépiniéristes en godet de 3 litres (30/40 cm) pour environ 25 à 30 euros ou en godet de 7 litres (80/100 cm) pour une cinquantaine d'euros.

La passion des sapeurs-pompiers

Nous vous avons déjà présenté, il y a quelques mois, le portrait de Pierre GURRUCHAGA, un jeune Meigneusien investi avec passion au sein des jeunes sapeurs-pompiers volontaires. Aujourd'hui, Pierre poursuit avec détermination son engagement et son rêve.

Il nous explique son évolution :

« Après quatre années de formation au sein du Centre de Secours de Donnemarie-Dontilly, j'ai passé le Brevet National des Jeunes Sapeurs-Pompiers au Centre de Formation de Gurcy le Châtel le lundi 20 avril 2026.

Le brevet se déroule sur une journée :

- *Le matin, nous avons pratiqué du sport avec de la course à pied où nous devons parcourir 2 km en 12 minutes, un parcours pompier ainsi que des pompes et des tractions.*
- *Le midi nous avons mangé au sein du restaurant du centre de formation.*

- Après notre pause, il fallait nous préparer aux manœuvres ainsi que nous mettre en **TENUE DE FEU**.
 - J'ai commencé avec une manœuvre d'établissement de tuyaux dans une cage d'escalier, je suis ensuite parti à l'atelier des lots où j'ai dû mettre en place le Lot Groupe Electro Portatif (LGE).
 - Ensuite, avec mon binôme, nous sommes partis à l'atelier de Lot de Sauvetage et de Protection contre les Chutes (LSPCC) où nous devons accéder au 2e étage d'une tour au moyen d'une échelle pour descendre une victime par la fenêtre.
 - Enfin, nous sommes partis à l'atelier Appareil Respiratoire Isolant (ARI) où nous devons nous engager en milieu enfumé afin de trouver un foyer incendie et de procéder son extinction.

Cette journée était épuisante, mais après avoir eu mes résultats le vendredi 24 avril, j'ai su que je l'avais réussi.

A présent, je suis officiellement Sapeur-Pompier Volontaire. »

Bravo Pierre pour cette belle réussite !



Retour sur l'élection municipale partielle du 30 août

Le 30 août dernier, les habitants de Meigneux ont été invités à voter lors de l'élection municipale partielle organisée suite à la démission de six conseillers municipaux.

En dépit de la date qui n'était pas idéale (éloignée de la période à laquelle les démissions avaient été présentées à la mairie et située à la fin des vacances d'été), la participation a été importante et a permis de dégager un large consensus en faveur de la liste menée par Yann Guay.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Yann Guay, Cyrielle Sylvestre-Lavarinaz, Christophe Baudoin, Sandrine Lassalette, Pascal Montmureau et Mathilde Even, tous désireux d'apporter leur enthousiasme, leur esprit d'initiative et leur créativité au développement de Meigneux, dans l'intérêt de tous et au profit de la collectivité.

Le conseil municipal est désormais au complet et prêt à poursuivre la mise en œuvre des projets présentés dans les professions de foi des listes élues lors des élections municipales de mars et d'août 2026.

Madame le Maire et le conseil municipal remercient ici tous les électeurs, quel que fût leur choix, d'avoir répondu présent pour participer à cette expression de la vie démocratique locale.

Groupes WhatsApp communaux : mise en conformité de vos données



Afin d'assurer la communication au sein du village (alertes, événements, travaux, urgences), la municipalité a mis à disposition deux canaux de diffusion d'informations : les groupes WhatsApp « Meigneux » et « Infos Meigneux ».

Sur une application comme WhatsApp, les numéros de téléphone des membres d'un groupe sont visibles par l'ensemble des participants.

Aussi, conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD), la commune doit formaliser votre accord exprès pour maintenir ou ajouter votre numéro de téléphone au sein de ces groupes.

Comment régulariser votre inscription ?

Afin d'actualiser nos fichiers et de respecter le choix de chacun :

1 – Un ou plusieurs formulaires de consentement papier ont été insérés dans ce numéro de la Gazette de Meigneux, soit un exemplaire par membre.

2 - Il vous suffit de le compléter et de le déposer en mairie (ou de le renvoyer par mail : mairie.de.meigneux@gmail.com).



Liberté de retrait : Si vous changez d'avis, vous pouvez quitter le groupe à tout moment en un clic via l'application WhatsApp, ou en formulant votre demande auprès de la mairie.



Sans retour avant le 31 octobre de votre formulaire de consentement, nous serons contraints de procéder au retrait de votre numéro des groupes concernés.

Merci pour votre collaboration et bons échanges communaux !

Comment s'informer en cas de coupure électrique



La station rhizosphère

Nous souhaitons, de nouveau, attirer votre attention sur un problème récurrent qui impacte directement notre station rhizosphère : le rejet de lingettes, de protections hygiéniques, de pansements ou d'autres déchets dans les toilettes.

Pourquoi ces rejets sont un vrai problème : contrairement au papier toilette, ces produits ne se dissolvent pas dans l'eau. Ils s'accumulent dans les canalisations et provoquent des pannes de pompes au niveau des postes de relevage et, à terme, des dysfonctionnements de la station.

Un grand merci pour votre civisme.

Réponse au Comité Citoyen de Meigneux

Depuis quelques mois, la mairie est destinataire de demandes émanant du Comité Citoyen de Meigneux sur différents sujets.

M. DERANGERE, représentant de ce comité, ayant jugé utile d'alermer les Meigneusiens au moyen des tracts distribués dans vos boîtes aux lettres, il nous semble nécessaire de vous faire part des courriers de réponse qui lui ont été adressés et que vous trouverez en annexe.

La recette de Cyrielle

Tarte fine aux légumes et Mozzarella

Ingrédients :

- 1 pâte brisée
- 1 courgette
- 1 poivron
- 10 tomates cerises
- 1 mozzarella
- 1 oignon
- 100 g de chair de tomate
- 1 gousse d'ail
- 2 c. à café d'origan
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 c. à café de sucre
- 1 c. à café de vinaigre balsamique blanc
- Sel, poivre

Préparation :

1. Préchauffez le four à 210 °C.
2. Coupez la courgette en demi-lunes et le poivron en fines lamelles.
3. Faites-les revenir 8 à 12 min à la poêle avec un filet d'huile, puis salez et poivrez.
4. Déroulez la pâte, piquez-la à la fourchette et faites-la précuire 3 à 5 min. Puis sortez la du four.
5. Faites revenir l'ail, puis ajoutez la chair de tomate, l'origan, le sucre et le vinaigre balsamique. Faites réduire 6 à 8 min.
6. Coupez la mozzarella en tranches et épongez-la bien. Coupez les tomates en deux et l'oignon en fines lamelles.
7. Étalez la sauce tomate sur la pâte précuite. Ajoute courgette + poivron + tomates + oignon + mozzarella.
8. Répartissez un peu d'origan sur le dessus de la tarte.
9. Enfourniez 15 à 20 min, jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée et la mozzarella fondue.

Photo avant cuisson



Bonne dégustation !

L'état civil

Décès

Le 27 août 2026 : Annick PATUREAU, 11 rue de la Gaillarde

Mariages

Le 18 juillet 2026 : Camille TOCHON et Marianne GROSPIERRE

Le 5 septembre 2026 : Olivier BELESSORT et Sandrine PAUMIER

Départ

Mme Pascale BANIDE, 15 rue du Marin

Arrivées

Mme Hélène FAN, 15 rue du Marin

M. Antony ALLA FRANCO et Mme Mélanie TURCUTTO, et leurs enfants Inès, Adam et Zakaria, 16 rue de la Gaillarde

Les entreprises et partenaires du territoire

Alexandre Mathieu – Couverture Zinguerie

2 rue des Sainfoins – 06.46.84.37.96

Cagne Christopher – Agence de prévention et de sécurité – 8 rue de la Vallée Gobin – 07.85.03.23.51

Chapelle Christophe (REE Rails Europ Express) – Ingénierie, conception et fabrication de modèles réduits
9 rue de l'Auxence - 01.64.00.31.20
Site Web : ree-modeles.com

Dalla Riva Mathieu (l'Atelier du glaneur) – Fleuriste – 76 Grande Rue à BRAY SUR SEINE
Mail : contact@atelierduglaneur.fr
Site Web : www.atelierduglaneur.fr

Dahmani Najib – Autoentrepreneur dans le bâtiment
Rue de la Fontaine – 06.07.01.45.14

Domingues Antony – Entreprise de plomberie
3 rue des Lombards 89340 Chaumont
06.33.17.55.95

Lepetit Frédéric – Électricité générale
Pont sur Yonne – 06.04.59.44.81.

Lépicier Christophe – Menuiserie

4 impasse Léon Blum 77370 NANGIS – 06.70.70.79.80

Marcherat Éric (PFSUC) – Formation adulte secouriste santé – 2 rue de la Gabriette – 06.88.35.52.67
Site Web : www.pfsuc.fr

Mr et Mme Pépin – Crazy Brain Product – Matière grise à disposition
3 rue des Patouillats – 06.10.91.81.31
Mail : Cedrikpepin@yahoo.fr
Site Web : <https://www.crazybrainproduct.com/>

Quinot Didier (QUINOT S.A) – Moto culture
7 rue de Brie – 01.64.08.02.64

Richard Martine – Atelier de vitrail
7 rue du Marin – 06.80.05.32.68
Site Web : vitrail-cours.fr

Sylvestre-Lavarinaz Jordan (CBR électricité) – Hôtel des artisans, Vaux le Pénil – 07.69.64.30.10
Mail : gestion@cbrelectricite.fr
Site Web : www.cbrelectricite.fr

Rédaction :

- Régis ARNAUD,
- Claire BECASSE,
- Estelle BOUTONNET,
- Sandrine LASSALETTE,
- Mario MENDES,
- Véronique SAMSON,
- Cyrielle SYLVESTRE-LAVARINAZ.

Publication : Véronique SAMSON

Dépôt légal : 2009pref014-12/08/2009

Directrice de la publication :

Véronique SAMSON, Maire

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique